

226C0458  
FR0000054470-FS0312

2 avril 2026

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**UBISOFT ENTERTAINMENT**

(Euronext Paris)

Par un second courrier reçu le 2 avril 2025, la société Citigroup Global Markets Limited a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 1<sup>er</sup> avril 2026, le seuil de 5% du capital de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir, individuellement, 6 744 194 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 5,01% du capital et 4,52% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT sur le marché et d'une augmentation du nombre d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT détenues par assimilation.

A cette occasion, la société Citigroup Inc (1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801, Etats-Unis) **n'a franchi**, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, **aucun seuil** et détenait indirectement, au 1<sup>er</sup> avril 2026, 8 187 957 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 6,08% du capital et 5,49% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Citigroup Global Markets Inc.	1 309 980	0,97	1 309 980	0,88
Citigroup Global Markets Limited	6 744 194	5,01	6 744 194	4,52
Citigroup Global Markets Funding Luxembourg S.C.A.	133 783	0,10	133 783	0,09
<b>Total Citigroup Inc.</b>	<b>8 187 957</b>	<b>6,08</b>	<b>8 187 957</b>	<b>5,49</b>

Au titre des articles L. 233-9 I, 4<sup>o</sup> du code de commerce et 223-14 IV du règlement général, Citigroup Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 4 044 470 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1<sup>er</sup> alinéa) réparties comme suit :

- 113 974 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de contrats « *short put* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT, à échéance jusqu'entre le 31 décembre 2026 et le 15 décembre 2027 ; et
- 3 930 496 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 134 735 648 actions représentant 149 163 244 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, Citigroup Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 365 869 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1<sup>er</sup> alinéa) réparties comme suit :

- 2 346 060 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un contrat « *swap* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT, à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 4 août 2026 et le 18 juillet 2028<sup>2</sup> ; et
- 19 809 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un contrat « *short put* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT, à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 21 avril 2026<sup>2</sup>.

---

---

<sup>2</sup> Sur la base d'un delta de 1.